

CONDITIONS GÉNÉRALES

Application

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à et font partie intégrante de tous les devis, commandes et contrats relatifs à la vente, la location et la livraison de marchandises et/ou la prestation de services par CLICK & BIKE NV (ci-après dénommée « C&B »). Elles prévalent sur toutes conditions contraires ou divergentes du client. Les présentes conditions générales prennent sur d'éventuelles autres conditions générales figurant dans les devis et tous les autres documents préalables définissant le cadre de la coopération. C&B se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes conditions générales.

Devis et commandes

2. Tous les devis de C&B, qu'ils soient relatifs à une location ou une vente, sont non contraignants. Le contrat établi entre C&B et le client ne sera effectif qu'après la signature de la confirmation de commande ou l'accord écrit de l'administrateur délégué de C&B.

3. Sauf indication contraire, les prix indiqués dans les devis s'entendent hors frais tels que frais de stockage, de manutention, d'expédition, de transport, de déchargement, d'installation, d'opération, de montage etc. des marchandises vendues ou louées.

Prix

4. Tous les prix s'entendent hors taxes, impositions et/ou charges de toute sorte.

5. Les prix peuvent être modifiés à tout moment. La nouvelle structure de prix sera notifiée au client par écrit ou par e-mail au moins un mois avant l'entrée en vigueur de la modification. Si le client n'accepte pas la nouvelle structure de prix, il peut résilier le contrat par courrier recommandé. A défaut d'une telle notification par courrier recommandé avant l'entrée en vigueur de la nouvelle structure de prix, le client est supposé accepter celle-ci.

Livraison des marchandises/prestation des services – transfert des risques

6. Les délais de livraison indiqués dans les documents contractuels ne sont donnés qu'à titre indicatif. Un éventuel retard de livraison ne peut donner lieu à une indemnisation ou à une résiliation du contrat. Le client aura cependant le droit de résilier le contrat lorsque C&B ne réussit pas à livrer la marchandise un mois après avoir reçu de la part du client une mise en demeure de livraison, lui étant adressée par courrier recommandé. Le client renonce explicitement à tout autre recours possible, en particulier à l'attribution de toute forme de dédommagement.

7. En tout état de cause, la durée d'exécution sera suspendue à la suite de circonstances imprévues indépendantes de la volonté de C&B (force majeure), sans que celle-ci soit tenue de verser une indemnité au client. Force majeure désigne tout événement hors du contrôle raisonnable de C&B, y compris mais sans s'y limiter, les grèves, les boycotts, les blocus, une entrave ou interruption des moyens de transport, les actes de guerre, le feu, les injonctions des autorités ou de l'administration, les problèmes d'approvisionnement, l'absence de ressources, les catastrophes, les épidémies, les conditions météorologiques extrêmes, les défaillances (techniques) chez les fournisseurs etc.

8. La livraison (et le transfert des risques) s'effectue en principe Ex Works au départ du site de production de CDS Bike Consulting Development and Sales GmbH situé Genebosstraat 5 à 3950 Ham en Belgique. Dans l'hypothèse où C&B s'engagerait à effectuer le stockage, la manutention, l'expédition, le transport, le déchargement, l'installation, l'opération, le montage et/ou opérations similaires, cela se ferait en d'autres termes aux risques et aux frais du client. Le client peut souscrire une assurance à cet effet. Ce qui précède reste applicable nonobstant la clause de réserve de propriété qui est applicable en cas de vente entre le client et C&B.

9. Le client s'engage à prendre immédiatement livraison de la marchandise. Si le contrat implique la réalisation de travaux sur place, le client mettra tout en œuvre pour que ces activités puissent être exécutées immédiatement, rapidement et en toute sécurité. En outre, le client doit prévoir les raccordements au réseau de distribution électrique, la connexion internet et l'éclairage adéquat, nécessaires à la bonne exécution des travaux. Le client devra payer tous les frais supplémentaires au cas où ces conditions ne seraient pas satisfaites.

10. C&B se réserve le droit de livrer des marchandises présentant des différences mineures par rapport à la marchandise commandée, à la suite de modifications apportées par le fabricant au niveau de la structure, de la taille ou de la couleur. Dans ce cas, le client n'aura pas le droit de réclamer des dommages et intérêts à C&B.

Règlement des factures C&B

11. Les factures de C&B sont payables au comptant, ou au plus tard à la date d'échéance indiquée. Le jour auquel le compte de C&B a été crédité sera considéré comme la date de paiement. Le paiement est effectué au siège social de C&B, par prélèvement automatique (domiciliation), sauf disposition contraire.

Les éventuels frais bancaires relatifs au paiement d'une facture seront à la charge du client. Les paiements effectués par le client serviront en premier lieu à rembourser les intérêts et charges dus, et ensuite au règlement des factures exigibles dont la date d'échéance est la plus éloignée, même si le client mentionne que le paiement concerne une facture ultérieure.

C&B se réserve le droit de mettre les factures à disposition exclusivement par e-mail et d'envoyer celles-ci à l'adresse e-mail telle qu'indiquée par le client dans le contrat. Si le client souhaite en recevoir un duplicata par voie postale, C&P facturera 10 euros/duplicata.

12. Le non-paiement d'une facture à l'échéance prévue rend immédiatement exigible tout autre créance, même non-échu. Les délais de paiement éventuellement accordés, expireront lorsqu'une échéance intermédiaire ou un délai ne sont pas respectés. Dans ce cas, le solde intégral deviendra immédiatement exigible, majoré des intérêts moratoires et des frais applicables (voir ci-dessous).

13. Au cas où le client ne paye pas en temps et en lieu, C&B enverra un rappel par e-mail et facturera les frais de rappel. Ceux-ci se monteront à 10 euros pour le premier rappel, 15 euros pour chaque rappel suivant et; 25 euros pour le dernier rappel envoyé par recommandé. Par ailleurs, le client sera redevable, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'un intérêt de 12% par an sur le montant impayé, à compter du moment où le montant devient exigible jusqu'à la date du

paiement intégral ; ainsi que d'une indemnité forfaitaire équivalent à 10% du montant dû, avec un minimum de 150 euros, sans préjudice du droit de C&B à une indemnisation intégrale. Tous les frais judiciaires et extrajudiciaires engagés par C&B, y compris les frais afférents aux conseils internes et externes, découlant du non-respect de l'obligation (de paiement) du client, seront à charge du client.

Réclamations ou litiges

14. Toutes les factures sont considérées acceptées si elles n'ont pas été contestées par courrier recommandé endéans les 7 jours suivant leur réception. Toute contestation par le client relative à une facture ou à une partie de celle-ci, pour quelque raison que ce soit, n'ouvre pas le droit au client de suspendre le paiement, même partiellement, d'autres factures arrivées à échéance.

Responsabilité

15. En cas de dommages causés tant par C&B, que par des tiers et/ou par le client, la responsabilité de C&B ne sera engagée que dans la mesure où sa (ses) faute(s) a (ont) contribué à la survenance du dommage. Toute forme de responsabilité solidaire ou in solidum de C&B est exclue. Si la part de responsabilité de C&B dans un préjudice résultant d'une faute commise par C&B ne peut être déterminée, C&B sera tout au plus responsable à concurrence de la part de ce dommage qui est proportionnelle au nombre de responsables engagés.

16. C&B ne peut être tenu pour responsable que dans la mesure où le client apporte la preuve que C&B a commis une faute grave, un acte frauduleux ou intentionnel ou un dol. C&B n'est pas responsable d'une faute ou acte intentionnel qui pourrait être imputé à ses préposés et/ou mandataires. Sauf en cas d'acte intentionnel ou de dol/fraude, la responsabilité de C&B sera limitée à la réparation des dommages directs et prévisibles que le client démontre avoir subis, à l'exclusion de dommages immatériels ou indirects, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de revenus et de profits, la perte de clients, la perte ou la corruption de données, la perte de contrats, les dommages à des tiers, les frais de personnel et autres. Dans tous les cas, la responsabilité de C&B sera limitée à la somme couverte par son assurance de responsabilité civile. Le client peut obtenir une copie de ce contrat d'assurance sur simple demande adressée à C&B.

17. C&B peut, tant avant la conclusion du contrat que pendant l'exécution du contrat, demander une caution de 250 euros/KINGO Smartbike. Sauf disposition contraire, la totalité de la caution doit être versée au plus tard le jour de l'entrée en vigueur du contrat sur le numéro de compte de C&B. La caution peut être utilisée pour le paiement partiel ou total de factures ouvertes. La caution sera remboursée endéans un délai d'un mois après la date de résiliation du contrat, à condition que toutes les factures ouvertes aient été liquidées.

Résiliation

18. Sans préjudice de tous autres droits et recours, C&B a le droit de résilier le contrat avec effet immédiat, sans intervention judiciaire préalable, dans les cas suivants :

- Si le client, après mise en demeure, manque aux obligations qui lui incombent en vertu du contrat ;
- Si après la conclusion du contrat, C&B a pris connaissance de circonstances permettant de craindre de manière fondée que le client ne sera en mesure de respecter ses obligations ;
- Si lors de la conclusion du contrat, ou durant sa mise en œuvre, C&B a demandé au client de constituer une garantie démontrant sa capacité à pouvoir remplir ses obligations, et que cette garantie fait défaut ou est insuffisante ;
- En cas de faillite, de liquidation, d'insolvabilité ou de suspension du paiement du ou par le client, ou en cas d'introduction d'une demande de procédure en réorganisation judiciaire relative au client (au sens de la loi belge du 31 janvier 2009 relative à la continuité des entreprises).

Propriété (intellectuelle) - confidentialité

19. Tous devis, études, plans, documents, croquis, dessins, échantillons et projets restent la propriété de C&B et sont confidentiels pour une période de cinq ans à compter de leur transmission au client. Ils ne peuvent être exploités de manière abusive, ni par le client, ni par des tiers. Le client est responsable de tout abus y relatif, commis par lui-même ou par des tiers.

Transfert des droits et obligations

20. Seul C&B peut toujours transférer ses droits et obligations à un tiers, sans que le client puisse s'y opposer.

Divisibilité

21. Si, en vertu de la législation applicable, une disposition du contrat entre le client et le C&B est déclarée partiellement ou entièrement illégale, nulle, ou non-exécutoire, celle-ci ne fera plus partie intégrante du contrat. Le juge peut, le cas échéant, modérer une disposition illégale, nulle ou non-exécutoire jusqu'au niveau où celle-ci devienne légale, valide et exécutoire. La légalité, la validité et l'opposabilité des autres dispositions du contrat restent maintenues et contraignantes entre le client et C&B. Ils s'engagent à négocier de bonne foi en vue d'arriver à une clause valide remplaçant la (partie de la) clause susmentionnée.

Non-renonciation

22. Des dérogations aux présentes conditions peuvent être autorisées, mais uniquement après le consentement exprès et écrit de C&B, chaque dérogation ne portant que sur un fait bien déterminé et ne pouvant jamais être invoquée comme précédent. Même dans l'hypothèse où C&B et le client devaient convenir d'une dérogation à plusieurs reprises, le caractère répétitif de celle-ci ne donnera lieu à aucun droit quelconque.

Juridiction compétente et droit applicable

23. Tout litige découlant ou relatif aux contrats conclus avec C&B sera soumis aux tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Limburg. Les contrats avec C&B sont régis et interprétés conformément au droit belge.